



Intentions de messe

Pour offrir une messe : contacter le presbytère au 05 45 83 25 64 (accueil)

Pourquoi ET pour qui demander une messe ?

On peut offrir une intention de messe pour un défunt ou un proche qui fait face à des épreuves difficiles ou tristes mais on peut également le faire pour un proche malade, pour la paix dans le monde, pour les vocations, pour prier avec des Chrétiens en difficulté ou encore un événement mondial ou régional grave... On demande à Notre Père d'accueillir ces prières, de les porter dans Sa lumière. Pour un défunt, on demande au Père de l'accueillir auprès de lui et garder sa présence bien vivante en nous. On peut aussi rendre grâce au Seigneur pour un événement heureux de votre vie.

Combien donner ?

La célébration de la messe est un acte gratuit. Pendant la messe, nous célébrons le Christ qui donne sa vie pour nous libérer du péché et de la mort. Lorsque nous croyons en Lui, c'est aussi en la vie éternelle que nous espérons ! Une communauté entière priera en cette occasion, c'est pourquoi l'accompagner d'une offrande permet de faire la messe vivre. Il ne s'agit pas de « payer » une messe ou des prières mais bien d'offrir une messe. Le montant demandé si possible, est fixé chaque année et dans le diocèse d'Angoulême, il est de 18 € ou plus si vous le souhaitez.